



1er Mai 2012

Déclaration des organisations syndicales, des organisations d'étudiants et de lycéens de la Haute Garonne : CGT, Cfdt, FSU, Solidaires, UNSA, UNEF, AGET FSE, UNL

Le 1^{er} mai 2012, journée internationale pour la paix et pour les revendications du monde du travail, est particulièrement marqué par l'austérité généralisée en Europe et dans le monde. Les organisations syndicales CGT, Cfdt, FSU, Solidaires, UNSA, UNEF, AGET et UNL expriment leur soutien aux peuples en lutte pour la liberté et pour de meilleures conditions de vie.

Elles soutiennent également les salariés des pays européens qui se mobilisent contre les politiques d'austérité imposées par les gouvernements et renforcées par le nouveau traité européen adopté par les chefs d'état le 1^{er} mars dernier, auquel nous nous opposons fermement.

Partout en Europe, les salariés s'entendent dire « qu'ils coûtent trop chers et que la seule solution est l'austérité à perpétuité ». Au contraire, c'est par la construction d'une Europe sociale, fondée sur la solidarité et la création d'emplois de qualité que l'Europe et l'ensemble de ses pays sortiront, par le haut, de la crise.

Participons massivement à la manifestation toulousaine pour :

- Donner la priorité à l'emploi par des politiques économiques et sociales qui prendront appui sur une réelle politique industrielle répondant aux impératifs écologiques et par des services publics de qualité favorisant la réduction des inégalités. Prioriser des mesures en faveur des jeunes ; Mettre fin au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ;
- Imposer une autre répartition des richesses, l'augmentation des salaires, des pensions et du pouvoir d'achat, mettre fin à la précarité et permettre à chacun de vivre dans la dignité en garantissant le droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire de haut niveau tout au long de la vie ; faire

C'est ce qui s'est exprimé fortement dans les mobilisations du 29 février partout en Europe.

En France, dans un contexte d'échéances électorales, les salariés doivent faire entendre leurs revendications au moment où le patronat tente de réduire la protection des salariés et du contrat de travail à travers les « fameux » plans de compétitivité-emploi. Le chômage atteint des chiffres record, notamment celui des jeunes qui obscurcit leur avenir.

Nous réaffirmons que le projet de l'extrême droite ne peut, en aucun cas, ouvrir une quelconque perspective de sortie de crise.

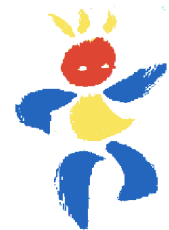
Nos organisations syndicales renouvellent leur opposition la plus ferme aux idées véhiculées par le Front National et banalisées par d'autres, qui cherchent à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire, raciste et xénophobe avec l'objectif de diviser les salariés.

reculer les inégalités entre les femmes et les hommes ;

- Améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la pénibilité ;
- Lutter pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, notamment concernant tous les travailleurs migrants.

L'exigence d'une vie meilleure faite de justice sociale, du respect des droits fondamentaux, d'un travail décent, reconnu et valorisé doit se faire entendre avec force.

Les organisations syndicales Cgt, Cfdt, Fsu, Solidaires, Unsa, étudiantes et lycéennes Unef, Aget-Fse et Uni appellent à la manifestation à Toulouse le 1^{er} mai 2012 à 10h00 à St Cyprien.



S&ipp-1 S& (aute-Garonne)

Ecole & syndicat



flash 31
Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

N° 9
27 Avril 2012

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 26/04/2012

Le 1er mai, tous dans la rue : 10 h Toulouse Saint Cyprien 10 h Saint-Gaudens place J.Jaurès

A l'appel des organisations syndicales Cgt, Cfdt, Fsu, Solidaires, Unsa, étudiantes et lycéennes Unef, Aget-Fse et Uni

(voir en page 4)

E D I T O
La manifestation du 1^{er} mai cette année revêt une dimension particulière. En pleine période électorale, Le Pen d'un côté et Sarkozy de l'autre veulent en manifestant ce jour là provoquer les salariés et leurs organisations syndicales, opposer les salariés aux chômeurs, opposer les français et les immigrés. Nous devons être massivement dans la rue pour défendre la justice, la solidarité, les services publics et refuser toute forme de racisme et de discrimination, dire non à l'austérité et porter nos revendications.

#) union d*formation Syndicale lundi - mai Salle du S) n) chal 1- rue de #) musat Toulouse

de 9 heures à 12 h ou de 14h à 17h, au choix
Evaluations, Compétences, Socle Commun : le nouveau management pour l'école publique.
(Voir en page 2)

Mercredi Mai ! 1" h #assem\$lement Temps partiel de protestation devant l'inspection académique Appel unitaire SNUipp FSU et SE UNSA

(Voir en page 3)

"pour faire au théâtre ce que nous devrions faire au dehors du théâtre" (cf. NAYE.civ)
TRIBUNAL POPULAIRE POUR L'ÉCOLE
L'ÉCOLE EN COLÈRE ACCUSE...



AU BAZAR AU BAZACLE le 30 avril à 21h Parc des Sports du Bazacle, Impasse du ramier des catalans

Stand du Collectif Sauvons les Rased à la Prairie des filtres le 1er mai de 13h à 18h, Grand débat autour des luttes public, privé à 15h30 le 1^{er} mai Prairie des Filtres



SOMMAIRE

Page 2 et 3 : Réunion d'information Syndicale, Rassemblement temps partiel, Quel avenir pour l'école
Page 4 : Appel Unitaire pour le 1er mai

SNUipp-FSU 31 -52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir. de Pub. L. CADREILS
CPPAP: 0914 S 070 80
ISSN: 1241-025X
Imprimé par nos soins -
Prix : 0,40 € Bimensuel

3t Maintenant, reconstruire un projet pour la école

L'Ecole est en enjeu d'avenir essentiel, particulièrement dans une société profondément déstabilisée par la crise, et où les inégalités sociales sont de plus en plus marquées et aggravées par la politique de ces dernières années (voir Rapport Cour des comptes...).

Dans ce contexte, elle doit répondre à des attentes très fortes et parfois limitatives : déboucher sur un métier et un emploi sont devenues la préoccupation première. Mais il serait dangereux de limiter le rôle de l'école à cela : permettre à chacun de s'épanouir en tant que personne et de se situer en tant que citoyen émancipé dans la société, sont des dimensions également incontournables.

La place qu'ont occupée les questions d'éducation dans les débats électoraux actuels est un signe de l'importance de ces questions.

Dans une situation où le système éducatif subit depuis plusieurs années des remises en cause fondamentales, touchant au sens même des missions qui lui sont confiées, à son unité, à son caractère de service public national, également présent sur tout le territoire, il est aujourd'hui nécessaire de reconstruire.

Reconstruire du sens, reconstruire les structures et les moyens, reconstruire la confiance. Reconstruire pour réduire les inégalités scolaires, pour permettre à l'école de mener tous les élèves sur le chemin de la réussite (dans toutes ses dimensions, personnelle, sociale et professionnelle).

* sur notre terrain, nous disposons pour cela d'un outil : notre projet syndical pour l'école. - nous devons le remettre en avant, articuler la réflexion sur les transformations nécessaires de l'Ecole avec les batailles pour obtenir les moyens indispensables et la nécessaire abrogation des réformes destructrices des dernières années (inflation évaluative et programmes inadéquats et cumulatifs, livret à mise en case des élèves...). + parce que celles-ci sont attachées à une vision de la société fondée sur la concurrence généralisée, l'individualisme à outrance, la loi de la jungle au final, vision incompatible avec le projet que nous portons pour l'école et la société.

+ pour demain, pour faire reculer l'échec scolaire,)tre à la hauteur des ambitions et des enjeux, il s'agit bien de diminuer les effectifs dans les classes et d'introduire des maîtres supplémentaires dans les écoles, pour favoriser des

approches pédagogiques favorables aux élèves les plus éloignés de la culture scolaire, pour permettre le travail en petits groupes... / Il s'agit bien de rétablir une véritable formation professionnelle des enseignants pour faire face aux exigences du métier complexe qui est le nôtre.

/ Il s'agit bien de rétablir les moyens nécessaires et de mettre en œuvre les dispositifs adaptés pour des aides spécialisées aux élèves en difficultés à la hauteur des besoins.

/ Il s'agit bien de permettre un égal accès de tous à l'école en instaurant une véritable et une péréquation entre communes au niveau des dotations...

+ pour cela, il faut aussi préserver le statut des enseignants et reconnaître leur travail par un salaire à la hauteur

& est parce que nous serons convaincus de ces enjeux, que nous les porterons avec sincérité et conviction, que nous serons crédibles, que nous nous ferons entendre

#) union départementale, formation Syndicale

lundi - mai Salle du Syndicat .1- rue de Musat - Toulouse/ de 10 heures à 12 heures / 14 heures à 16 heures, au choix / 200 personnes

La demande doit parvenir à l'IEN avant le **1er Mai 2012**.

34 évaluations, Compétences, Socle Commun : le nouveau manquement pour la école publique

Dans le contexte social et politique que nous connaissons, il est important que nous puissions discuter largement des évolutions actuelles de l'Ecole, car celles-ci touchent profondément à la nature même du Service Public d'Education et à sa capacité à faire réussir tous les élèves dans leur diversité, en tous points du territoire.

Modalités :

Nous vous proposons de venir nombreuses et nombreux à cette réunion en assurant la continuité du service. C'est pour cela que nous organisons 2 fois la réunion : une fois le matin, une fois l'après midi.

Et si ?

Attention : ce n'est pas une demande, c'est un Droit. L' IEN n'a pas à vous l'accorder, il n'a à vous informer que s'il y a un refus de l'administration (continuité du service par ex.) en précisant le motif du refus.

Dans ce cas prévenir immédiatement le SNUipp

Comment faire pour y participer ?

Vous devez remplir le formulaire de demande de « congés, autorisation d'absence » en cochant la rubrique « autres absences ».

Le cadrage est départemental, aucun IEN ne peut s'y opposer. Si vous subissez la moindre pression, contactez nous immédiatement, nous interviendrons.

INSPECTION ACADEMIQUE DE HAUTE GARONNE
Division des Personnels Enseignants 1er degré
Bureau DPE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE DE
CONGE
AUTORISATION D'ABSENCE
 AUTRES ABSENCES : NB Page 2 de la circulaire (convocation, mission particulière, heure d'information syndicale...)

Commune : Circonscription :
Nom et adresse de l'école : Maternelle Elémentaire
Nom et Prénom du maître :
Nom de jeune fille :
Qualité : Directeur Chargé d'école Adjoint Autre ZIL ou
Brigade
Période allant du au.....

Motif : (joindre lettre et/ou justificatif dans tous les cas)
Destination (en cas de sortie du département ou du territoire)
A le

Signature de l'enseignant
Manière dont le service sera assuré
Le maître doit-il être remplacé : OUI NON
Observations et avis du directeur relatif à l'emploi du temps notamment :
A le

Le Directeur (trice)
1 exemplaire transmis à l'IEN de circonscription avec lettre motivée et/ou justificatif dans tous les cas
Avis de l'IEN avant décision de l'IA Décision de l'IEN autorisation accordée

Temps partiel : 85% du salaire appel unitaire du SNUipp et du S3 et du S9 :

Cette année, autour de 170 collègues ont fait la demande d'un temps partiel à 80 % payé 85,71 %. Toutes et tous ont été convoqués à l'Inspection Académique pour un entretien devant une commission. A l'heure où nous écrivons, nous n'avons pas encore obtenu de l'administration les résultats de ces entretiens, mais une chose est claire : celle-ci n'a prétendu ouvrir ce droit que pour mieux le restreindre en évitant de s'exposer juridiquement. Les refus sont massifs. Le caractère quasi systématique de ceux-ci, y compris dans des cas où la demande relevait d'une nécessité sociale, est choquant. Si l'affichage de certains droits dans la circulaire consacrée au temps partiel a un sens, il doit être possible d'y avoir recours autrement qu'à la marge. Nous pensons notamment que des besoins et possibilités existent qui permettraient de mettre en œuvre concrètement les 14 demi-journées pour le 80% à répartition annuelle. Sur le fond comme sur la forme, avec des entretiens et des jugements souvent mal vécus, ce qui s'est passé cette année n'est pas acceptable.

Il en est de même pour le 75% qui n'est accordé que pour les temps partiels de droit ou pour raison médicale ou sociale. Ce n'est pas juste ni acceptable.

En effet, si des personnels font le choix de perdre 15 voire 25 % de leur salaire, il s'agit d'un choix mûrement réfléchi qui correspond à des organisations de vie personnelle, professionnelle qui doivent être respectées par l'employeur.

Dans l'immédiat, nous appelons tous les collègues ayant essuyé un refus à rédiger un courrier de recours hiérarchique auprès du DASEN (ex IA) (Nous appelons tous les personnels -qu'ils soient dans cette situation ou qu'ils se disent qu'ils peuvent l'être un jour- à un rassemblement de protestation devant l'inspection académique sur cette question le mercredi 9 mai 2012 à 14 heures.

Rassemblement au cours duquel les courriers de recours hiérarchique seraient centralisés et remis symboliquement au DASEN en audience.

75 % sur autorisation, le SNUipp a déposé un recours devant le tribunal administratif de Toulouse en novembre 2010. Ce recours reprend les textes réglementaires concernant le temps partiel et demande leur respect par le DASEN (ex IA) de la Haute-Garonne. Il montre que dans la plupart des départements qui ont un nombre identique d'enseignants, ce droit existe. Ce recours n'a pas encore été jugé. Nous étudions la possibilité de déposer un recours du même genre concernant le temps partiel à 80% dans le cadre d'une répartition annuelle. N'oublions pas que ce temps partiel est rémunéré à 85,71%.